

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

[mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr)

[www.pranles.fr](http://www.pranles.fr)

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08h30 à 12h30

Mercredi : de 08h30 à 12h30 et de 13 h30 à 17h30



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2016

Sur convocation du maire, le conseil municipal s'est réuni le 10 juin 2016, à 20h30

### Présents :

M Denis CLAIR – MME Françoise LORIVAL- MME Brigitte CAGNOL – MM Fabrice THIERS  
– Jean-Paul PAULMIER – MM Christophe MONTEUX – Jean-Claude VIDAL

### Excusés :

Fabrice MARTEL, procuration donnée à Jean-Paul PAULMIER

Adeline CROZIER, procuration donnée à Jean-Claude VIDAL

Nathalie DHORMES, procuration donnée à Fabrice THIERS

Murielle BERTHELOT, procuration donnée à Denis CLAIR

Secrétaire : M Jean-Claude VIDAL

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du 3 mai 2016
2. Délibération portant désaffectation et aliénation partielles du chemin rural du Monteillat après enquête publique
3. Travaux d'alimentation en eau potable :
  - renouvellement des conduites Pont de Boyon et le Narsas
    - Point sur les subventions des partenaires financiers
    - Délibération de lancement de la consultation des entreprises
  - Approbation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'interconnexion entre les UDI de la Charrière, de la Pizette, de la Garde et du Serret : Phase 2
  - Travaux captage la Pranlette
    - Solde de subventions Département et Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
4. Travaux d'investissement – budget principal
  - Point sur l'étude réalisée par le service assistance technique aux collectivités travaux de voirie 2016
  - Travaux accessibilité et numérotation des habitations
    - Notification subvention réserve parlementaire des Sénateurs
    - Lancement des travaux et point sur les devis
5. Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche
  - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

- Point sur le PLH (programme local de l'habitat)
  - 6. Proposition règlement columbarium et tarifs (suite du dernier conseil municipal)
  - 7. Délibération sur la convention de mise à disposition d'une salle municipale pour le déjeuner des facteurs avec la Poste
  - 8. Département de l'Ardèche
    - Délibération sur la convention de déneigement pour les interventions communales sur les routes départementales
    - Point sur le mécanisme du Fonds de Solidarité 2016
  - 9. Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
    - Point sur l'étude d'interprétation
  - 10. Demande de subvention MJC Privas
  - 11. Questions diverses
- 

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 MAI 2016**

Approuvé à l'unanimité.

## **II – DELIBERATION PORTANT DESAFFECTATION ET ALIENATION PARTIELLE DU CHEMIN RURAL DU MONTEILLAT APRES ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le conseil approuve les conclusions et les propositions du commissaire enquêteur. Après une légère modification du tracé du chemin rural, la désaffectation et l'aliénation partielle du chemin rural, et l'échange pour l'euro symbolique sont votés à l'unanimité.

## **III – TRAVAUX A.E.P.**

- **Renouvellement des conduites entre le Pont de Boyon et le Pont de Branche, et le Narsas :**
  - les subventions acquises à ce jour (30% Agence de l'eau et 15% département ; les 30% de la DETR nous ont été refusés) ne permettent pas d'envisager ces travaux. La situation pourrait changer en septembre s'agissant de la DETR (qui ne se cumule pas avec les 15% du département). De plus, l'Agence de l'eau pourrait porter à 50% sa participation si les travaux concernent un réseau « fuyard », ce qui est le cas de Pont de Boyon (la moitié de l'eau passant au compteur de contrôle se perd).

En conséquence le conseil décide de lancer la consultation des entreprises.

- **Approbation de la phase II de la convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'interconnexion entre les UDI de la Charrière, de la Pizette, de la Garde et du Serret :** délibération votée à l'unanimité
- **Travaux captage de la Pranlette :** toutes les subventions du Département et de l'Agence de l'eau ont été soldées. Restent les achats des parcelles : celle du captage et du réservoir et celle du périmètre immédiat.

## **IV – TRAVAUX D'INVESTISSEMENT**

**Voirie :** l'étude réalisée avec le service d'assistance technique aux collectivités a recensé six secteurs à refaire partiellement : ils concernent les voies communales d'Eyreboune (sur trois secteurs), de Chamarouan, de Très le Serre, du Pré (entre le Pré et les Roches), Bon Appétit et la Pizette.

**Travaux accessibilité et numérotation des habitations** : la confirmation de la subvention de la réserve parlementaire des Sénateurs nous permet d'engager les travaux. C'est l'entreprise Planet qui a été choisie pour les barrières du four, la rampe d'accès à la mairie et la main courante à l'église. Un deuxième devis a été demandé pour les fournitures de la numérotation métrique.

#### **V – CAPCA – CLECT - PLH**

- Le conseil approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Pour la commune, le solde se chiffre à 399€.

- L'étude du PLH (Plan Local de l'Habitat) se poursuit. Une prochaine commission aura lieu le 27 juin à 18h30, salle du Tissage aux Ollières. Il est proposé de solliciter une personne référente pour une présentation lors d'un prochain conseil.

#### **VI – REGLEMENT DU COLUMBARIUM**

Le conseil adopte la proposition de règlement du columbarium. Les cases seront concédées pour 15, 30 ou 50 ans. Au prix de 300€ pour une durée de 15ans, 500€ pour 30 ans et 700€ pour 50 ans. Pour la dispersion des cendres au Jardin du Souvenir, une redevance de 30€ sera demandée.

#### **VII – CONVENTION SUR LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL MUNICIPAL POUR LE DEJEUNER DES FACTEURS DE LA POSTE**

La Poste sollicite la commune pour une mise à disposition d'un local pour la pause déjeuner (40 minutes) de ses facteurs. Le conseil propose la mise à disposition d'un espace à la cantine en période scolaire.

#### **VIII – DELIBERATION SUR LA CONVENTION DE DENEIGEMENT**

Le conseil reconduit la convention de déneigement avec le département pour le déneigement des voies départementales : le CD 244 jusqu'aux Croix de Creysseilles, le CD 344 entre la Croix du Bouchet et Berger, et le CD 344A.

#### **IX – PNR – INTERPRETATION ROUTE DES DRAGONNADES**

L'étude d'interprétation de la Route des Dragonnades s'achève.

Deux postes d'interprétation seront installés sur la commune :

- le premier au parking de l'ancienne école, face à l'église. Il évoquera les relations difficiles entre les communautés catholiques et protestantes, les figures de Pierre et Marie Durand et le Musée du protestantisme ;
- le second sera positionné sur le chemin, avant l'arrivée sur le CD 344A et portera sur le paysage, le façonnage du pays depuis des siècles jusqu'à aujourd'hui.

La restitution de l'étude aura lieu au siège de la CAPCA le vendredi 1<sup>er</sup> juillet de 9h30 à 11h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.